



HAL
open science

La vision du développement de Pierre Mendès-France

François Pacquement

► **To cite this version:**

François Pacquement. La vision du développement de Pierre Mendès-France : Repères historiques et adaptation aux défis de 2030. Regards sur le Développement de Pierre Mendès France à nos jours, Institut Pierre Mendès France, Nov 2023, Paris centre Pierre Mendès France, France. halshs-04356807

HAL Id: halshs-04356807

<https://shs.hal.science/halshs-04356807>

Submitted on 20 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une pensée mise en action par les membres de son entourage	3
Transformer par les compétences : l'assistance technique	3
Démultiplier l'investissement – le rôle la Caisse centrale	4
Agir sur la vulnérabilité – un fonds de stabilisation des matières premières ?.....	4
Penser une politique par la recherche et l'interdisciplinarité ?	5
Une pensée qui se poursuit à la génération suivante	6
Moderniser l'expertise : le regroupement au sein d'une filiale spécialisée	6
Démultiplier l'investissement : la mobilisation.....	7
Agir sur la vulnérabilité – sécurité alimentaire et dérèglement climatique.....	8
Penser une politique de plus en plus complexe	9
Perspectives	10
Bibliographie	11

La vision du développement de Pierre Mendès-France Repères historiques et adaptation aux défis de 2030

Pierre Bérégozoy en décembre 1991, à l'occasion des 50 ans de la Caisse centrale – devenue depuis l'Agence Française de Développement (AFD)¹, rappelait le lien entre Pierre Mendès-France et l'institution. Au-delà de sa relation personnelle avec les anciens directeurs généraux à Londres et Alger, l'ancien Président du Conseil a formulé directement ou indirectement une vision originale du développement, tissée davantage par une méthode que par une doctrine, ce qui en fait la force aujourd'hui encore. Elle repose sur deux moments politiques.

Le premier est la Conférence de Bretton Woods en juin 1944 - le programme de ce colloque en reproduit quelques photos, où Pierre Mendès-France est entouré de membres de la délégation. Faut-il voir dans le fait qu'il est accompagné de son épouse (comme d'autres, notamment Keynes) la conviction qu'une nouvelle sociabilité internationale est en train d'émerger ? Très tôt, convaincu de l'importance du rôle de la fonction publique internationale, il consacre, après Bretton Woods, plus de douze ans à des responsabilités de représentant de la France², enchaînant le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (1946-1947), le Conseil économique et social de l'ONU (1947-1951), ainsi que la CEPAL, avec souvent des mandats simultanés qui ne seraient plus possibles aujourd'hui³. Pierre Mendès-France considère que le développement n'est pas l'affaire des Etats pris individuellement, mais plutôt de processus collectifs.

Second moment, la conclusion des accords de Genève, et peu après le Discours de Carthage où il reconnaît l'autonomie interne à la Tunisie. Sans être a priori engagé pour les indépendances, Pierre Mendès-France savait que l'on ne peut forcer un pays à rester dans une situation d'asservissement lorsqu'il la considère comme insupportable et de souhaiter s'en affranchir.

Une précision s'impose : le développement est une affaire d'Etats, de leurs divers étages, et des personnes morales ou physiques qui y résident ; la politique de développement international met l'accent sur les ressources qui peuvent leur être apportées depuis l'étranger. C'est sous cet angle que l'article examine les points de repère pour illustrer sa vision et en montrer l'actualité. Ces deux moments politiques se sont en effet déclinés en thèmes plus précis, à travers les responsabilités prises par le premier cercle de son entourage, et de positions formulées par les uns et les autres, amorçant par la pratique et le débat un mouvement de transmission, par lequel s'est jouée la diffusion des principes qui sous-tendaient la vision de Pierre Mendès-France. Ceux-ci, et les thèmes plus concrets par lesquels ils se sont exprimés, se retrouvent dans une actualité récente où se joue la mutation d'une politique à l'importance croissante.

Cet article se propose de : i/ décrire comment, après ces deux moments politiques, au-delà de sa période de gouvernement, la vision du développement de Pierre Mendès-France s'est incarnée dans les actions des

¹ L'AFD a été créée pendant la deuxième Guerre Mondiale comme banque centrale et Trésor public de la France libre, sous une raison sociale, Caisse centrale, qui perdurera pendant cinquante ans, avec des compléments qui témoignent de l'évolution de ses missions et l'environnement dans lequel elles s'inscrivent : Caisse centrale de la France libre, de la France d'Outre-mer, de Coopération économique. Son nom change à l'occasion du cinquantenaire et devient Caisse (CFD-1991), puis Agence Française de Développement (AFD-1998). C'est « l'acteur pivot » de la politique française d'aide au développement et un bailleur de fonds de la promotion économique et sociale des Outremer. Établissement public à caractère industriel et commercial et établissement de crédit spécialisé, l'AFD distribue des financements de toute nature (des subventions aux prêts, garanties et prises de participation) à des acteurs de diverses catégories (organisations internationales, États, collectivités, entreprises, organisations de la société civile). Pour l'histoire de l'établissement, ses filiales et certaines de ses agences, voir notamment les travaux de l'auteur.

² Gouverneur du FMI et de la BIRD (1946-1958), où Largentaye qui l'accompagnait à Bretton-Woods, a été nommé Administrateur suppléant puis titulaire du Fonds monétaire international 1946-1964 - Représentant permanent de la France à l'ONU (1947), cadre dans lequel il se retrouve associé à Georges Boris (de 1946 à 1954 membre de la délégation française au Conseil économique et social).

³ Notamment parce que les représentations se sont polarisées autour des Trésors pour les IBW et des Diplomaties pour l'ONU

membres de son entourage et ii/ montrer comment cette vision trouve aujourd'hui une actualité renouvelée.

Une pensée mise en action par les membres de son entourage

Une caractéristique de la méthode de Pierre Mendès-France réside dans sa capacité de démultiplier son action en l'inscrivant au sein de processus collectifs. À la façon de Roosevelt⁴, il semble avoir à cœur de se reposer sur un « brain-trust » informel, entretenant durablement les relations durables nouées avec amis et conseillers, qui constituent une même communauté d'engagement et de pensée. De ce fait, dans leurs prises de position peuvent se lire les grands traits d'une pensée mendésienne du développement. En effet, ses amis et proches conseillers s'expriment de façon plus ciblée sur le développement, tant sous l'effet de leurs responsabilités internationales, que de leur réflexion économique et politique générale. Ainsi, on citera ci-après les noms d'Ardant, Bloch-Lainé, Boris, Denis, Gruson, Largentaye, Nora, Perroux, Postel-Vinay, Seynes, sans pouvoir évoquer en détail les origines et les formes de ces compagnonnages, ni les relations que les uns et les autres ont entretenues directement, même si c'est probablement un domaine d'étude qui permettrait d'explicitier de façon détaillée ce phénomène de transmission.

Les indépendances inéluctables donnent une actualité singulière à la question du développement, qui fait l'objet d'une élaboration multilatérale sans précédent. Ce monde, encore connu d'un nombre limité d'initiés dans les années 1950-60, est familier à Pierre Mendès-France, et il paraît bien en harmonie avec sa méthode de travail, qui donne une place centrale à l'action collective.

Transformer par les compétences : l'assistance technique

Première préoccupation, la gouvernance. Son ami Georges Boris est membre de la délégation française au Conseil économique et social de l'ONU, de 1946 à 1954, et participe alors, comme après lui Philippe de Seynes, au déploiement de l'assistance technique. En 1950, il en décrit l'importance pour l'investissement : « le plan américain vise beaucoup plus haut et beaucoup plus loin, ce programme d'assistance technique aux pays sous-développés est indissolublement lié à un programme d'encouragement des investissements privés au bénéfice du développement économique de ces mêmes pays. »

Il met l'accent sur « l'énormité de l'entreprise et de ses incertitudes⁵ ». Au fil de la décennie, cet écart entre les moyens et les besoins augmente.

Philippe de Seynes, qui dirige à partir de fin 1954 les Affaires économiques et sociales à l'ONU, voit bien le rôle transformateur des ressources humaines. Il s'interroge sur « les effets sociaux du développement économique (...dont certains) craignent qu'(ils) ne soient « perturbateurs⁶ ». Il ne s'inquiète pas pour cela. Et, comme Boris, souhaite que les programmes d'assistance technique soient plus riches et plus puissants (...). Il articule ensuite deux préoccupations importantes, celle de l'efficacité, qui peut être immense et celle de la redevabilité à l'égard des pays bénéficiaires, dimension éthique centrale de ses interventions.

Dès 1956, la France met en place des programmes d'assistance technique à ses colonies au fur et à mesure de leurs indépendances. Elle leur consacra des effectifs très importants, qui comptent en dizaines de milliers. Pour faire face à la demande de compétences au-delà des administrations coloniales, François Bloch-Lainé (alors Président du conseil de surveillance de la Caisse centrale de la France d'outre-mer depuis 1951, devenu Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations en 1953 (jusqu'en 1967) ouvre l'expertise du groupe au développement, en créant une filiale (la SEDES, en 1957) ou en élargissant à l'international les activités d'autres filiales, comme la SCET et la SCIC⁷.

⁴ Georges Boris lui consacre un ouvrage en 1934.

⁵ G. Boris, « Assistance technique et point IV [Origines, principes et buts]: Origines, principes et buts », *polit*, vol. 15, n° 5, p. 533- 550, 1950

⁶ Allocution de Philippe de Seynes devant la Fédération mondiale pour la santé mentale (26 avril 1955)

⁷ Cf. Michel Margairaz - [François Bloch-Lainé, fonctionnaire, financier, citoyen - Les deux septennats à la tête de la Caisse des dépôts et consignations \(1953-1967\) : François Bloch-Lainé, acteur principal d'une mutation réussie ? - Institut de la gestion publique et du développement économique \(openedition.org\)](#)

Démultiplier l'investissement – le rôle la Caisse centrale

En France, comment est assurée cette fonction d'investissement ? Elle est conçue au sein de la Caisse centrale, dont les deux chevilles ouvrières sont également des proches de Pierre Mendès-France.

Pierre Denis, inspirateur de la création de l'établissement, a été assez proche de Mendès France pour avoir sa confiance, au point qu'il lui offre en 1944 une affectation à Londres⁸. Il sera ensuite nommé en 1948 chef de la délégation française à la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) par Georges Bidault, probablement sur les conseils de Mendès France, alors le représentant de la France à la Banque Mondiale et au FMI, et qui lui-même participera à d'autres sessions de la CEPAL⁹ (avec notamment Philippe de Seynes¹⁰). André Postel-Vinay racontait en 1991¹¹ sa relation avec Pierre Mendès-France, tissée d'une confiance forgée dans la Résistance (notamment à Alger en 1943-44) et qui se poursuivra bien après.

André Postel-Vinay rédige la loi du 30 avril 1946, qui jette les bases de l'organisation de la Coopération française, en définissant une méthode permettant de concilier un certain esprit de planification, et la réunion de crédits à un fonds nouveau de subventions pour réaliser l'investissement en infrastructures à un niveau beaucoup plus élevé. S'y ajoutent des dispositifs attentifs aux conditions de développement des personnes, artisans, agriculteurs, nouveaux employés urbains, pour leur logement, leur équipement et leurs activités productives, le cas échéant.

Pierre Mendès-France préconisait un effort de redistribution de 2% du revenu national en faveur des pays en développement¹² – montant mobilisé en faveur des pays en reconstruction par les États-Unis pendant le Plan Marshall. L'idée d'un effort minimum est également reprise dans le supplément que Claude Gruson rédige en 1963 pour le rapport Jeanneney¹³ (dont le rapporteur, Simon Nora, avait servi dans le cabinet de Pierre Mendès-France) : « Dans l'état actuel des choses, cette proportion est au voisinage de 1,5%. Il faut admettre qu'une prise de conscience des problèmes que pose l'évolution démographique attendue dans l'ensemble du monde d'ici la fin du siècle permettra de viser des objectifs plus ambitieux. On a donc étudié, pour l'année 1975, l'hypothèse d'une aide financière atteignant 2,1 % du produit national. » Cet effort ne sera jamais atteint.

La Caisse centrale est à l'époque une petite institution, l'essentiel du dispositif de développement repose alors sur les Ministères de l'économie, de la Coopération et de l'Outremer (longtemps comptabilisé dans l'aide française). Si le financement français global paraît substantiel, il baisse rapidement dans les années 1960.

Agir sur la vulnérabilité – un fonds de stabilisation des matières premières ?

Dès l'origine, la politique de financement du développement est façonnée à un degré très élevé par le multilatéral. C'est particulièrement au tournant des années 1960, où au moment des indépendances se met

⁸ Notamment pour régler les problèmes monétaires liés au débarquement : un arrêté, signé le 3 janvier 1944 par le ministre, le nomme « chef des services financiers de la Mission française à Londres, chargé d'assurer la relation avec le *Treasury* et les services correspondants des différents gouvernements repliés à Londres, tant pour les affaires courantes que pour les problèmes d'après-guerre. Il est chargé aussi du contrôle financier de tous les organismes dépendant du CFLN en Angleterre (Document conservé au CAEF. – Cité par Oulmont 2012)

⁹ P. Oulmont, *Pierre Denis, Français libre et citoyen du monde: entre Monnet et de Gaulle*. Paris: Nouveau Monde éditions, 2012.

¹⁰ D. Pollock, D. Kerner, et J. Love, « Raúl Prebisch on ECLAC's achievements and deficiencies: An unpublished interview », *CEPAL Review*, vol. 2001, n° 75, p. 9- 22, déc. 2001

¹¹ [La passion du développement, 32 ans de Caisse centrale | AFD - Agence Française de Développement](#)

¹² Saul 2001

¹³ Président : Jean-Marcel JEANNENEY - Rapporteur : Simon NORA La Politique de coopération avec les pays en voie de développement - Rapport de la Commission d'étude instituée par le décret du 12/03/1963, remis au gouvernement le 18/07/1963. Paris : Ministère d'État chargé de la Réforme administrative, 1963, 2 vol - (T2 p.79) ; Claude Gruson et Simon Nora se connaissaient bien ; ils avaient effectué notamment un voyage d'étude en URSS en 1958 pour y étudier la planification (Cardoni, Carré de Malberg, Margairaz p.216).

en place d'une part un guichet très concessionnel de la Banque mondiale, et un cadre réglementaire et comptable, avec la création du Comité d'aide au développement, en parallèle de la mutation de l'OECE en OCDE. S'agissant par son objet d'une politique de long terme, la multilatéralisation permet de couvrir les fluctuations inévitables de ses divers participants par la mutualisation, ce qui renforce sa capacité de s'inscrire dans le temps long.

La question de la vulnérabilité associée au sous-développement appelle une réponse spécifique.

Alors que la plupart des réflexions se tournent vers le financement du développement, Pierre Mendès-France et son équipe sont déjà sensibles aux vulnérabilités associées et à la nécessité de les « assurer » par des mécanismes appropriés (eux-mêmes multilatéraux, pour réaliser une certaine mutualisation). Ardant et Largentaye proposent en 1962¹⁴ la création d'un fonds de stabilisation des matières premières, thème qui sera repris, notamment par Gruson en 1977¹⁵, et dont la technicité ne voile pas les questions politiques qu'il soulève.

Ainsi Ardant et Largentaye se demandent si la persistance d'une situation qui ne bénéficie - à courte échéance d'ailleurs - qu'à certains ne relève pas de la préméditation, et Gruson salue « ceux qui, dans le Tiers Monde, se sentent responsables des orientations fondamentales de leur pays, d'un effort de conception autonome de leurs projets globaux, dans la fidélité à la civilisation dont ils ont hérité » pour leur « Effort très difficile, car les facilités (trompeuses) des pays industrialisés sont constamment présentes pour déployer leurs séductions et pour les en détourner¹⁶. »

Dans *Le Monde diplomatique* d'octobre 1977, Julia Juruna rapporte que Pierre Mendès France voit dans la détérioration permanente des termes d'échange entre produits manufacturés et matières premières une des causes structurelles du déséquilibre économique mondial. Il suit avec intérêt les progrès récents d'une idée dont il s'était fait, depuis de nombreuses années, un ardent avocat : la création d'un fonds de stabilisation des prix des matières premières (Stabex, introduit dans la convention de Lomé en 1975). Le Stabex est un système de financement compensatoire des pertes de recettes d'exportations de produits primaires au bénéfice des pays ACP. Toutefois, l'instrument sera progressivement bridé par des conditionnalités et retiré de l'accord lorsqu'il deviendra accord de Cotonou en 2000.

Penser une politique par la recherche et l'interdisciplinarité ?

Le cadre multilatéral traite le développement en y faisant des investissements intellectuels au-delà des missions d'« *assessment* » (état des lieux) assignées aux institutions des Nations Unies. A partir de la Présidence de Robert McNamara¹⁷ à la Banque mondiale s'engage une quête d'étayage par la recherche ; dès lors, les grands rapports internationaux, notamment de la Banque à partir de 1978, du PNUD à partir de 1990, façonnent les approches du développement. Le prolongement de cette stratégie conduira James Wolfensohn¹⁸ à faire du Groupe aussi une Banque du Savoir¹⁹.

De même, en France, l'aide et le développement sont l'objet de recherches croissantes. Parmi les universitaires de l'entourage de Pierre Mendès-France, François Perroux a marqué l'économie du développement (il a notamment dirigé l'IEDES de Paris I). L'AFD se place progressivement au sein d'une

¹⁴ Gabriel Ardant et Jean de Largentaye, « La réforme des échanges internationaux par la création d'un fonds de stabilisation des matières premières », *tiers*, vol. 3, n° 9, p. 115- 141, 1962

¹⁵ C. Gruson, « Une politique de développement pour le Tiers Monde. Ses données technico-économiques », *tiers*, vol. 18, n° 71, p. 469- 479, 1977

¹⁶ C. Gruson, *ibid.*

¹⁷ 1968-1981

¹⁸ 1995-2005

¹⁹ October 8, 1999 Wolfensohn ... announced the strategic agenda, which included a new compact between donors, investors and recipients; the need for a broader approach to development, integrating the social, cultural and institutional issues that underlie sustainable development; the need for a global partnership which will transform the Bank into a Knowledge Bank; and the revitalization of the World Bank Group – chronologie des archivists de la Banque, 2014, p.349.

communauté épistémique²⁰, avec une société civile qui y contribue activement, l'investissement progressif d'universités et la vitalité de grandes revues (dès 1960, avec la Revue Tiers Monde, de l'IEDES). A l'instar de Gruson « quémendant²¹ » l'appui des sociologues, car pour lui le succès de la planification était lié à la manière dont les divers spécialistes des sciences humaines pourraient y collaborer, Perroux pense que la politique de développement ne peut être régie par la seule analyse économique, et doit être nourrie par la sociologie des relations internationales, pilotée à la lumière des rapports de force entre nations riches et pauvres.

Au total, Perroux synthétise (poussant plus loin le point de vue de Seynes) : Le développement est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global²². » Penser de front un changement des structures à la fois matérielles et mentales, distinguer alors développement de croissance permet aussi de définir le « sous-développement » comme « l'inarticulation qui empêche la propagation, c'est la position soumise à domination, c'est le gaspillage de ressources humaines²³ ».

L'engagement multilatéral de Pierre Mendès-France est constant, malgré la Guerre froide qui survient peu après la mise en place des institutions issues de la Deuxième Guerre mondiale, et d'autant plus précieux, au moment où le système se met en place, qu'il a pu mesurer combien l'expérience de la SDN n'avait pas convaincu. Pendant ce temps, le multilatéral exerce son effet en France en offrant un socle robuste à une politique où le financement se préoccupe tant d'investissement que d'assurance, attentive à la recherche et qui repose sur le déploiement d'expertise. Elle est attentive à l'humain (avant le « développement humain » théorisé par le PNUD), et s'ouvre progressivement à la prise en compte de l'environnement, qui ne prendra toutefois le plus souvent que la forme de diligences, jusqu'à ce qu'en 1987, Gro Harlem Brundtland formule le concept de développement durable, ouvrant tout un cycle d'élaborations internationales.

Une pensée qui se poursuit à la génération suivante

Au total, à partir des années 1960, la toute nouvelle politique française d'aide au développement repose sur des fondations simples et robustes, qui découlent des mots d'ordre de Mendès-France (action collective – notamment multilatérale - et autonomie, des accords de Genève au discours de Carthage) auxquels son entourage a donné une consistance concrète et pratique, ce qui lui permet de conserver sa pertinence et son actualité. L'enjeu n'était pas évident, alors que peu de politiques s'inscrivent à ce point dans le temps long. Le financement du développement change d'échelle, le concept même des investissements à assurer se précise et se complexifie, l'environnement s'enrichit de nombreuses institutions et pays contributeurs. Pourtant, les quatre grandes dimensions qui la constituent restent structurantes du champ de l'investissement pour le développement.

Moderniser l'expertise : le regroupement au sein d'une filiale spécialisée

L'organisation de la coopération technique a fait l'objet de nombreuses adaptations. En France, après une quasi liquidation au lendemain de la fusion de la Coopération dans les Affaires étrangères (1999), les institutions des divers ministères ont prouvé la persistance d'une demande et se sont regroupées. Ceci donne lieu à la création en 2015 d'Expertise France, puis, en 2021 (par la loi du 4 août²⁴) au rapprochement d'Expertise France avec l'AFD.

²⁰ Concept introduit en 1992 - P. M. Haas, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, n° 1, p. 1-35, 1992

²¹ C. Gruson, « Planification économique et recherches sociologiques », *Revue Française de Sociologie*, vol. 5, n° 4, p. 435, oct. 1964

²² F. Perroux, « Les blocages de la croissance et du développement. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions) », *tiers*, vol. 7, n° 26, p. 239- 250, 1966, doi: 10.3406/tiers.1966.2200.

²³ P. Uri, « François Perroux », *reco*, vol. 38, n° 5, p. 932, 1987

²⁴ LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales [LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales \(1\) - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

En écho aux préoccupations de Boris ou Seynes sur les moyens, la question du modèle économique donne encore lieu à débat - si l'établissement devait se financer exclusivement sur ses prestations facturées, réalisées en réponse à des appels d'offres compétitifs, comment serait-il possible d'intégrer à la coopération technique un indispensable investissement immatériel, d'activités analytiques, stratégiques et de capitalisation, par définition difficile à facturer ? À la faveur du rapprochement en France du principal fournisseur de ressources humaines avec le principal fournisseur de ressources financières, comment réorganiser la mobilisation des compétences pour améliorer tant la capacité d'intervention que la fluidité, pour permettre une meilleure circulation des solutions de développement durable ?

Démultiplier l'investissement : la mobilisation

Aujourd'hui, le contexte de l'investissement dans le développement est caractérisé par des échelles accrues : au moins quatre fois plus de pays participent aux institutions multilatérales qu'à la fin de la Guerre, la population mondiale a plus que triplé, les institutions elles-mêmes se comptent par centaines. Y est associée une complexité qui rend encore plus difficile toute perspective de planification. Pourtant, il a pu prendre la forme d'un cadre renforcé de pilotage par objectifs, cibles et indicateurs, avec des échéances, ce qui a permis de mobiliser de nouvelles ressources pour l'action collective, et envisager à terme une nouvelle forme de multilatéralisme.

L'aide a connu trois générations d'objectifs, en termes, successivement, d'effort (en-deçà des 2% envisagés par Mendès France, objectif formulé en 1971 d'une APD à 0,7% du RNB), d'impacts (avec des Objectifs du Millénaire pour le Développement formulés de 1996 à 2000 et des ODD, de 2012 à 2015), ou de processus (déclaration de Paris 2005 sur l'efficacité de l'aide), ce qui s'accompagne d'un effort de mesure et de travaux statistiques associés. Tout le corpus négocié, détaillé et documenté des ODD, constitue aujourd'hui un outil précieux tant pour le pilotage par l'Etat que pour la mobilisation de ressources additionnelles auprès du secteur privé

Le sommet d'Addis-Abeba, en 2015, a débouché sur une conception élargie de la finance publique, où l'on recherche désormais la meilleure façon d'aligner l'investissement sur les ODD, et d'y rallier les bailleurs privés, tout en optimisant l'allocation des ressources de sorte que les plus libérales aillent en priorité aux besoins associés à la rentabilité la plus faible.

La réunion ministérielle du CAD de décembre 2014 (qui a adopté la comptabilisation des prêts en équivalent-don) a aussi décidé la mise en place d'une comptabilisation des flux privés « mobilisés » par les financements publics. La méthode de cette comptabilisation s'est construite par étape, et couvre aujourd'hui une dizaine d'instruments : prêts syndiqués, garanties, lignes de crédit, investissements simples et dans des SPV, parts de fonds communs, cofinancements simples... Elle vise à « attribuer » aux bailleurs, en évitant le double comptage, les investissements privés associés aux concours publics (d'aide ou sans libéralité) de chacun. Ce travail permet désormais une contribution de l'ordre de 50 Mds \$ par an, qui semble toutefois rester à ce niveau.

Les ressources financières consacrées par les pays en développement représentent un ordre de grandeur de 12 000 Mds de dollars par an d'investissement (formation brute de capital fixe - FBCF), certes en grande majorité localisées dans les PRI. Elles sont bien davantage privées que publiques, et domestiques qu'internationales, tandis que les ressources de type à la fois public et international sont la plus petite partie de cet ensemble. L'OCDE évalue ces dernières à environ 310 Mds \$ (2021 – charges de dans les pays donateurs exclues). Ce montant ne tient pas compte de l'activité du guichet privé de la Banque mondiale (la SFI, environ 10 Mds de \$), des crédits exports bénéficiant de soutiens publics (ordre de grandeur de 20 Mds de \$ pour les pays de l'OCDE), ni les financements publics chinois à l'étranger, encore mal connus. L'ensemble s'établirait entre 350 et 400 Mds\$.

A l'initiative du Directeur général de l'AFD, un Sommet des banques de développement se réunit chaque année depuis 2020 (le Finance in Common Summit). Alors que les dix principales banques multilatérales de développement, dont le FMI et la Banque mondiale, n'accordent que 200 Mds\$ par an de

financement²⁵, plus de 530 banques publiques de développement dans le monde (tous pays confondus) apportent chaque année environ 2500 Mds\$²⁶. Dès lors, pourquoi ne pas agir sur ces acteurs qui concentrent cette masse critique de financements ? Aligner leurs financements sur les objectifs internationaux peut produire un effet puissant d'orientation de l'investissement.

À Carthagène (6 septembre 2023), « le FiCS est désormais établi comme le mouvement mondial pour toutes les banques publiques de développement, réunissant 1500 délégués du monde entier. La coalition FiCS gère 23 Mds\$ d'actifs et environ 2,5 Mds\$ d'investissements annuels, soit plus de 10 % du total des flux d'investissement. Nous jouons un rôle contracyclique important, +20 % en moyenne pour faire face à la crise de la COVID. Nous sommes à l'échelle et nous voulons faire plus. »

Le FMI garde un rôle central dans le système en veillant à la stabilité financière et la soutenabilité de la dette, la Banque mondiale en donnant son avis sur les réformes structurelles. En outre, les institutions de Bretton Woods doivent rejoindre les banques de développement sur des sujets comme la finance climatique pour contribuer à une meilleure articulation avec les banques de développement et le secteur privé.

Agir sur la vulnérabilité – sécurité alimentaire et dérèglement climatique

Les vulnérabilités demeurent, les moyens d'action changent.

La libéralisation du commerce international a emporté avec elle les protections commerciales des pays en développement et condamné les systèmes préférentiels dérogatoires à l'exception admise pour les Systèmes de Préférence Généralisées.

L'action contre la faim, à laquelle le grand public est très sensible, passe par l'investissement dans des systèmes ruraux résilients. Ceci suppose notamment de traiter le risque climatique. La mobilisation internationale sur l'environnement s'est mise en place lentement, du premier Sommet de la Terre à Stockholm en 1972 jusqu'à la séquence des Conférences des parties (COP) sur le climat, en passant par Rio en 1992, Rio+20 et l'accord de Paris en 2015 (COP 21).

En 2022, Rémy Rioux proposait un Mécanisme international assurantiel du climat (MIAC)²⁷ pour gérer les conséquences du changement climatique. Il s'agirait de mobiliser des ressources, incluant notamment l'aide humanitaire et une éventuelle compensation des pertes et préjudices résultant des émissions historiques, et de construire à partir de 2025 les règles de fonctionnement du MIAC. Ces règles devraient être inconditionnelles pour permettre des transferts automatiques en cas de crise. Dans ce cadre, il conviendrait d'établir des listes régulièrement actualisées de pays contributeurs et de pays receveurs tenant compte des niveaux d'émission et de vulnérabilité.

La COP 27, en 2022, a formulé l'idée d'un Fonds pertes et dommages, dont la mise en place tarde toutefois. La question des pertes et dommages, pourtant formellement ouverte depuis la COP de Varsovie en 2013, n'a pas encore donné lieu à un accord et moins encore à des normes et des transferts effectifs

²⁵ Par comparaison, les 28 membres de l'IDFC ([Homepage - IDFC](#)) ont fait état d'un record de 288 Mds USD d'engagements de financement vert l'an dernier, soit une augmentation de 29 % par rapport à 2021, dont 32 Mds USD ont été alloués au financement de l'adaptation, +50 %.

²⁶ Ibid. Voir également R. Marodon, « Can Development Banks Step Up to the Challenge of Sustainable Development? », *Review of Political Economy*, vol. 34, n° 2, p. 268- 285, avr. 2022

²⁷ T. Melonio, J.-D. Naudet, et R. Rioux, « L'aide publique au développement à l'âge des conséquences », in *L'aide publique au développement à l'âge des conséquences*, in Policy Paper. , Paris Cedex 12: Éditions AFD, 2022, p. 1- 42 – p.36. <https://www.cairn.info/l-aide-publique-developpement-age-consequences--1000000148976-p-1.htm>

Tous ces sujets ont été débattus les 22 et 23 juin 2023, l'occasion du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, organisé par la Présidence de la République²⁸, et vont être placés au cœur d'une réflexion qui doit déboucher en 2025.

Penser une politique de plus en plus complexe

Plus que jamais, cette politique d'investissement repose sur une communauté épistémique, dynamique et nombreuse. Par exemple, la mobilisation sur le FICS a révélé une importante recherche, qui a été révélée et mise en valeur à cette occasion.

Dans le même temps, depuis quelques années, des initiatives interrogent les situations d'expatriation, professionnelles ou non, en contexte postcolonial – qu'il s'agisse de ressortissants de pays OCDE ayant eu des colonies ou non, d'anciennes colonies ou d'autres pays en développement. Elles convergent avec une approche plus globale, qui procède d'un renouveau des études coloniales (par exemple en France – les ouvrages collectifs de Bancel et Blanchard²⁹ ou de Singaravelou³⁰, sur les Pays-Bas, Van Reybrouck³¹), ou de démarches politiques (par exemple, en Allemagne sur la Namibie notamment³², en Belgique, plus récemment, une commission parlementaire³³).

Les institutions publiques peuvent être examinées, en relation directe ou indirecte³⁴ avec ces histoires. Celles de l'aide publique au développement (APD) n'y échappent pas, qu'elles en soient les initiatrices (à un niveau politique, comme en France³⁵ par la Présidence, au niveau de leurs organes professionnels³⁶, ou

²⁸ [Sommet pour un nouveau pacte financier mondial. | Élysée \(elysee.fr\)](#)

²⁹ P. Blanchard, N. Bancel, G. Boetsch, C. Taraud, et D. R. D. Thomas, Éd., *Sexe, race & colonies*. Paris: Éditions La Découverte, 2018 et N. Bancel, P. Blanchard, S. Lemaire, et D. R. D. Thomas, Éd., *Histoire globale de la France coloniale*. Paris: Philippe Rey, 2022

³⁰ P. Singaravelou, *Colonisations. Notre histoire*. Seuil, 2023.

³¹ D. Van Reybrouck, I. Rosselin, et P. Noble, *Revolusi: l'Indonésie et la naissance du monde moderne*. in Lettres néerlandaises. Arles: Actes Sud, 2022.

³² R. Kössler, « La fin d'une amnésie ? L'Allemagne et son passé colonial depuis 2004 », *Politique africaine*, vol. 102, n° 2, p. 50, 2006, doi: 10.3917/polaf.102.0050. Voir aussi la question des restitutions [Deutscher Bundestag - Kulturpolitische Aufarbeitung des kolonialen Erbes](#) et le programme d'archives financé par le ministère des Affaires étrangères sur le colonialisme allemand [Die Geschichte der deutschen Kolonialherrschaft - Archivführer Deutsche Kolonialgeschichte \(archivfuehrer-kolonialzeit.de\)](#), etc..

³³ COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE D'EXAMINER, « L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO ET LE PASSÉ COLONIAL DE LA BELGIQUE AU CONGO, AU RWANDA ET AU BURUNDI, SES CONSÉQUENCES ET LES SUITES QU'IL CONVIENT D'Y RÉSERVER », Chambre des représentants - Belgique, Rapport d'experts Doc 55 1462/ (2019/2020): 001: Texte adopté., mars 2021. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.dekamer.be/FLWB/PDF/55/1462/55K1462002.pdf>

³⁴ Exemples d'interrogations indirectes, celles qui portent sur le racisme, qui contiennent volontiers des références au passé colonial. C'est le cas aux Pays-Bas : Jurriaan Omlo, Ahmet Kaya, Saloua Charif, Ewoud Butter, Mayke Kromhout & Kiran Ramlakhan, *Racism at the Ministry of Foreign Affairs*, Utrecht, 2022 ; au Royaume Uni, dans le secteur des OSC - Undoing racism and delivering real diversity in the charity sector - Dr Sanjiv Lingayah, Kristiana Wrixon and Maisie Hulbert avec notamment le concours d'ACEVO (Association of Chief Executives of Voluntary Organisations), 2020 ; au RU, dans le domaine de l'aide : Racism in the aid sector - First Report of Session 2022–23 Report, together with formal minutes relating to the report ordered by the House of Commons to be printed 14 June 2022. Autre exemple, les interrogations sur la diversité – au Royaume Uni Racism, power and truth: Experiences of people of colour in development, Lena Bheeroo, Pontso Mafethe and Leila Billing, Bond – 2021. Il est possible en outre d'y rattacher certains travaux sur l'exploitation sexuelle ou les violences sexuelles dans le cadre de l'aide humanitaire ou multilatérale (NU).

³⁵ Les nouvelles relations Afrique-France : Relever ensemble les défis de demain Rapport officiel - Remis le : 5 octobre 2021 Auteur(s) : Achille Mbembe Auteur(s) moral(aux) : Présidence de la République 142 pages Édité par : Présidence de la République [nouvelles relations Afrique-France Relever ensemble les défis de demain | vie-publique.fr](#)

³⁶ Cf. notamment le Rapport annuel du CAD 2022 - Development Co-operation Report 2023: Debating

d'elles-mêmes) ou qu'elles soient interpellées (par les OSC³⁷ comme la BEI³⁸, par des chercheurs³⁹ ou par des think tanks aux États-Unis⁴⁰ ou au Royaume Uni⁴¹). Cela touche en outre, dans leur environnement, tant les institutions de recherche que les OSC (notamment après l'affaire OXFAM en Haïti⁴²), etc. Parfois, ces institutions sont mises en avant lorsque la question conduit à évoquer des réparations⁴³.

L'ensemble de ces travaux suggère d'examiner l'empreinte du passé colonial sur la politique d'aide, ses institutions et ses agents. En effet, cette politique⁴⁴ est particulièrement exposée à la transmission d'un passé qui peut peser sur les relations avec les intéressés au cœur même de leurs missions. Des premiers jalons pour aborder ce point en France ont été posés notamment au Nouveau Sommet Afrique France (octobre 2021⁴⁵).

Ainsi, le thème de l'autonomie, emblématique de la contribution de Pierre Mendès France, trouve un écho dans les préoccupations actuelles en termes de relation authentique aux autres.

Perspectives

Le développement durable est confronté – au Nord comme au Sud – à un problème majeur, qui ne tient pas à la méconnaissance d'enjeux – bien documentés, ni au manque d'investissement intellectuel, mais à l'inaction. Beaucoup mettent en avant l'écart entre la durée de l'exercice des responsabilités par Pierre Mendès-France et la longévité de son empreinte sur de nombreux domaines, et notamment dans le monde du développement, comme les références réunies ici le montrent.

Dans *Le Monde diplomatique* d'octobre 1977, Julia Juruna rapporte

« Opposant l'étendue des initiatives prises à la fin de la guerre et les hésitations qui entourent aujourd'hui la mise en place d'un nouvel ordre international, M. Pierre Mendès France remarque : « Il est paradoxal que Bretton-Woods ait pu être organisé pendant la guerre et que rien, ou presque, n'ait été préparé pendant la paix. Nous avons ainsi abordé les années 60 et 70 dans la plus complète impréparation, et nous voilà ramenés à une situation de total désordre économique. » « Oui, nous voulions construire la paix », nous a déclaré M. Pierre Mendès France, l'un des pères fondateurs des institutions créées à Bretton-

the Aid System. in *Development Co-operation Report*. OECD, 2023. Et « Rapport d'étape intermédiaire : Mise en œuvre de la Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire », OECD, DCD/DAC(2021)51, déc. 2021.

³⁷ Time to Decolonise Aid - Insights and lessons from a global consultation - Full Report - Peace Direct, Adeso, the Alliance for Peacebuilding, and Women of Color Advancing Peace and Security Mai 2021 - [Time to Decolonise Aid — Alliance for PeacebuildingPeace](#)

³⁸ Shaping the future of EIB Global - Reclaiming public purpose in development finance - Thomas Marois, SOAS University of London • May 2022

³⁹ H. Melber, U. Kothari, L. Camfield, et K. Biekart, Éd., *Challenging Global Development: Towards Decoloniality and Justice*. in EADI Global Development Series. Cham: Springer Nature Switzerland, 2024. doi: 10.1007/978-3-031-30308-1

⁴⁰ [USAID: The humanitarian face of colonial exploitation – Liberation News](#)

⁴¹ ODI 1981 [Europe and Africa: issues in post-colonial relations](#)

⁴² <https://www.alternatives-humanitaires.org/fr/2021/03/23/comment-mieux-comprendre-la-gestion-des-violences-sexistes-et-sexuelles-commises-par-des-humanitaires/>

⁴³ Voir par exemple [Comment la France a riposté aux demandes de réparations d'Haïti - The New York Times \(nytimes.com\)](#) et [Le prix de la liberté d'Haïti : une enquête du New York Times - The New York Times \(nytimes.com\)](#) (lien actif le 17/11/2023) ; l'aide japonaise est elle-même issue d'une logique de réparation de dommages de Guerre – cf. notamment S. Blaise, « De l'aide à la coopération économique : pour un réexamen de la politique japonaise », *tiers*, vol. 47, n° 186, p. 307- 328, 2006, doi: 10.3406/tiers.2006.5630.

⁴⁴ Et les métiers associés comme l'expertise ou la promotion du secteur privé - en Allemagne ou en France, respectivement Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit et Deutsche Entwicklungs Gesellschaft ou Expertise France et Proparco.

⁴⁵ [Nouveau Sommet Afrique-France. | Élysée \(elysee.fr\)](#)

Woods et témoin privilégié de l'évolution des relations économiques internationales après la guerre. Comparant la situation actuelle aux objectifs de 1944, il affirme : « Honnêtement, on n'a pas le droit de dire que l'échec du système créé en 1944 est complet. Ce qui est malheureux, c'est que l'on n'ait pas compris que ce que nous construisions alors n'était qu'une solution provisoire. » Le Monde Diplomatique Octobre 1977 p.20.

En 2023, le Secrétaire général de l'ONU prend acte que « (...) l'architecture (multilatérale) est dépassée, dysfonctionnelle et injuste (...). Elle ne répond plus au monde multilatéral du XXI^e siècle, à l'évolution des marchés financiers... Reflétant les rapports de force politique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle a failli dans sa mission de fournir un filet de sécurité aux pays en développement. » Le Secrétaire général des NU appelle à mettre en place un « nouveau Bretton Woods, avec une meilleure représentation notamment des Africains⁴⁶ ».

Dans cette période qui s'ouvre, nul doute que l'héritage de Pierre Mendès-France soit encore précieux et inspirant pour refonder une relation entre les pays, fidèle à ses deux principes clés, d'action en commun dans le respect mutuel de l'autonomie de chaque partie.

Bibliographie

- [1] G. Ardant et J. De Largentaye, « La réforme des échanges internationaux par la création d'un fonds de stabilisation des matières premières », *tiers*, vol. 3, n° 9, p. 115- 141, 1962, doi: 10.3406/tiers.1962.1072.
- [2] F. Bédarida, « Pierre Mendès France : un style, une leçon, un héritage », *polit*, vol. 51, n° 1, p. 85- 92, 1986, doi: 10.3406/polit.1986.3553.
- [3] L. Boltanski, « America, America...: Le Plan Marshall et l'importation du "management" », *arsx*, vol. 38, n° 1, p. 19- 41, 1981, doi: 10.3406/arsx.1981.2116.
- [4] G. Boris, *La Révolution Roosevelt - comprendre la politique de développement*. 1934. [En ligne]. Disponible sur: <https://ia800502.us.archive.org/21/items/LaRevolutionRoosevelt/La%20R%C3%A9volution%20Roosevelt%20-%20Boris.pdf>
- [5] G. Boris, « Assistance technique et point IV [Origines, principes et buts]: Origines, principes et buts », *polit*, vol. 15, n° 5, p. 533- 550, 1950, doi: 10.3406/polit.1950.2744.
- [6] J. Cable, « La conférence de Genève sur l'Indochine », *hes*, vol. 13, n° 1, p. 63- 76, 1994, doi: 10.3406/hes.1994.1728.
- [7] F. Cardoni, N. Carré De Malberg, et M. Margairaz, Éd., *Dictionnaire historique des inspecteurs des Finances 1801-2009: Dictionnaire thématique et biographique*. Institut de la gestion publique et du développement économique, 2012. doi: 10.4000/books.igpde.3568.
- [8] N. Carré De Malberg, *Le grand état-major financier : les inspecteurs des Finances, 1918-1946: Les hommes, le métier, les carrières*. Institut de la gestion publique et du développement économique, 2011. doi: 10.4000/books.igpde.95.
- [9] D. Colard, « Sid-Ahmed, Abdelkader, L'OPEP passé, présent et perspectives, Paris, Éditions Economica, 1980, 567 p. », *Études internationales*, vol. 13, n° 1, p. 189, 1982, doi: 10.7202/701328ar.
- [10] P. De Seynes, « The 'futures' debate in the United Nations », *CEPAL Review*, vol. 1977, n° 3, p. 7- 20, juin 1977, doi: 10.18356/553d8279-en.
- [11] Y. Denéchère et P. Marcilloux, Éd., *Le Centre international de l'enfance (1949-1997): Des archives à l'histoire*. Presses universitaires de Rennes, 2016. doi: 10.4000/books.pur.45161.
- [12] P. Denis, « Collectif, François Perroux (dossier dirigé par François Denoël) ».
- [13] S. El Mechat, Éd., *Les administrations coloniales, XIX^e-XX^e siècles: Esquisse d'une histoire comparée*. Presses universitaires de Rennes, 2009. doi: 10.4000/books.pur.104240.
- [14] B. Gaiti, « Histoire d'une renaissance, l'histoire du service public », *polix*, vol. 2, n° 6, p. 61- 67, 1989, doi: 10.3406/polix.1989.1383.
- [15] P. Gerbet, « Le système des Nations Unies : État des travaux (suite) », *rfsp*, vol. 13, n° 3, p. 740- 767, 1963, doi: 10.3406/rfsp.1963.392741.
- [16] C. Gruson, « Planification économique et recherches sociologiques », *Revue Française de Sociologie*, vol. 5, n° 4, p. 435, oct. 1964, doi: 10.2307/3319604.

⁴⁶ Pascal Airault -L'OPINION-Du 23 au 24 juin 2023

- [17] C. Gruson, « Une politique de développement pour le Tiers Monde. Ses données technico-économiques », *tiers*, vol. 18, n° 71, p. 469- 479, 1977, doi: 10.3406/tiers.1977.2729.
- [18] H. Guillen Romo, « François Perroux : pionnier oublié de l'économie du développement », *ecoap*, vol. 63, n° 4, p. 73- 101, 2010, doi: 10.3406/ecoap.2010.1961.
- [19] P. M. Haas, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, n° 1, p. 1- 35, 1992.
- [20] O. Lange, « La coopération économique entre l'Est et l'Ouest de l'Europe », *polit*, vol. 13, n° 5, p. 395- 402, 1948, doi: 10.3406/polit.1948.2833.
- [21] G. Le Beguec, « Pierre Mendès France et la technocratie », *mat*, vol. 63, n° 1, p. 112- 118, 2001, doi: 10.3406/mat.2001.403292.
- [22] M. Margairaz, Éd., *François Bloch-Lainé, fonctionnaire, financier, citoyen*. Institut de la gestion publique et du développement économique, 2006. doi: 10.4000/books.igpde.5340.
- [23] J. Marseille, « La gauche, la droite et le fait colonial en France. Des années 1880 aux années 1960 », *xxs*, vol. 24, n° 1, p. 17- 28, 1989, doi: 10.3406/xxs.1989.2182.
- [24] J. Masini, « Conférence internationale « Les stratégies pour un développement alternatif et le futur de l'Asie », organisée par l'Institut des Nations Unies pour la Recherche et l'Enseignement (UNITAR). Vigyan-Bhawan/New Delhi, 11-17 mars 1980 », *tiers*, vol. 21, n° 83, p. 683- 684, 1980, doi: 10.3406/tiers.1980.4249.
- [25] T. Melonio, J.-D. Naudet, et R. Rioux, « L'aide publique au développement à l'âge des conséquences », in *L'aide publique au développement à l'âge des conséquences*, in Policy Paper. , Paris Cedex 12: Éditions AFD, 2022, p. 1- 42. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.cairn.info/l-aide-publique-developpement-age-consequences--1000000148976-p-1.htm>
- [26] P. Mendès France, « Le droit de manger à sa faim (extraits) », *mat*, vol. 63, n° 1, p. 11- 12, 2001, doi: 10.3406/mat.2001.403270.
- [27] D. Pelletier, « Stéphane Hessel, la diplomatie et le Mendésisme », *xxs*, vol. 55, n° 1, p. 158- 160, 1997, doi: 10.3406/xxs.1997.3681.
- [28] F. Perroux, « Les blocages de la croissance et du développement. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions) », *tiers*, vol. 7, n° 26, p. 239- 250, 1966, doi: 10.3406/tiers.1966.2200.
- [29] D. Pollock, D. Kerner, et J. Love, « Raúl Prebisch on ECLAC's achievements and deficiencies: An unpublished interview », *CEPAL Review*, vol. 2001, n° 75, p. 9- 22, déc. 2001, doi: 10.18356/77dc5a5d-en.
- [30] Postel-Vinay, André et Pacquement, François, « La passion du développement, 32 ans de Caisse centrale ». 2019. Consulté le: 9 janvier 2023. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.afd.fr/fr/ressources/la-passion-du-developpement-32-ans-de-caisse-centrale>
- [31] Y. Rabkin, « Yergin, Angela Stent. East-West Technology Transfer : European Perspectives. Beverly Hills (Cal.), Sage Publications, The Washington Papers, no 75, 1980, 88 p. », *Études internationales*, vol. 13, n° 1, p. 190, 1982, doi: 10.7202/701329ar.
- [32] P. Rosanvallon, « Histoire des idées keynésiennes en France », *rfeco*, vol. 2, n° 4, p. 22- 56, 1987, doi: 10.3406/rfeco.1987.1158.
- [33] H. Roussot, « Le Plan, objet d'histoire », *sotra*, vol. 27, n° 3, p. 239- 250, 1985, doi: 10.3406/sotra.1985.2083.
- [34] S. Saul, « Articuler un pan de la modernité : Pierre Mendès France et les pays du Sud », *mat*, vol. 63, n° 1, p. 23- 29, 2001, doi: 10.3406/mat.2001.403272.
- [35] A. Sauvy, « Les organisations internationales de comptabilité économique », *estat*, vol. 15, n° 1, p. 45- 55, 1970, doi: 10.3406/estat.1970.1981.
- [36] P. de Seynes, « The 'futures' debate in the United Nations », *CEPAL Review*, vol. 1977, n° 3. United Nations, p. 7- 20, 1977. doi: <https://doi.org/10.18356/553d8279-en>.
- [37] V. Spenlehauer, « Intelligence gouvernementale et sciences sociales », *polix*, vol. 12, n° 48, p. 95- 128, 1999, doi: 10.3406/polix.1999.1809.
- [38] V. Spenlehauer, « Intelligence gouvernementale et sciences sociales », *polix*, vol. 12, n° 48, p. 95- 128, 1999, doi: 10.3406/polix.1999.1809.
- [39] A. Terray, *Des francs-tireurs aux experts: L'organisation de la prévision économique au ministère des Finances, 1948-1968*. Institut de la gestion publique et du développement économique, 2003. doi: 10.4000/books.igpde.1470.

- [40] P. Uri, « François Perroux », *reco*, vol. 38, n° 5, p. 932, 1987, doi: 10.3406/reco.1987.409013.
- [41] D. Van Den Bulcke, « Entreprises multinationales et pays en voie de développement : vers une déréglementation ? », *tiers*, vol. 29, n° 113, p. 27- 51, 1988, doi: 10.3406/tiers.1988.3618.
- [42] I. Wall, « Pierre Mendès France face au problème algérien : une attitude moderne ? », *mat*, vol. 63, n° 1, p. 13- 22, 2001, doi: 10.3406/mat.2001.403271.
- [43] J. Weiller, « François Perroux, un grand contestataire », *rfeco*, vol. 4, n° 2, p. 27- 41, 1989, doi: 10.3406/rfeco.1989.1211.